

Plan de relance

3^e loi de finances rectificative pour 2020. Le soutien aux entreprises renforcé

Même si elles visent particulièrement des secteurs comme l'hôtellerie, la restauration ou encore le transport aérien, certaines mesures de la 3^e loi de finances rectificative pour 2020, déposée à l'Assemblée nationale le 10 juin dernier, s'appliquent aussi aux PME des autres secteurs comme le transport routier.

L'Officiel des transporteurs n°3026 p.12

Vers un plan de relance écologique pour l'Union européenne ?

La Commission européenne a présenté son grand plan de relance le 27 mai dernier doté de 750 milliards d'euros. Outre la réparation des dommages économiques et sociaux immédiats causés par la pandémie de Covid-19, le nouveau budget européen laisse une part à la transition énergétique, notamment la décarbonation des transports.

L'Officiel des transporteurs n°3024 p.18

Plan transition écologique. Cap sur le verdissement des TPE-PME

Le gouvernement vient de présenter son plan doté de 250 millions d'euros, qui vise à accompagner les TPE-PME de tous secteurs à se lancer dans la transition écologique.

L'Officiel des transporteurs n°3025 p.6

Déplacements

Nouveaux modes et usages de déplacements : quelles valeurs du temps ?

Entre développement du covoiturage et libéralisation du transport en autocar, les déplacements longue distance en France sont en plein renouveau. Dans ce contexte, le thème des valeurs du temps de ces déplacements revêt une grande importance, comme en témoignent les principaux résultats d'une enquête parue début 2020.

Transports, Infrastructures & Mobilité n°521 p.51

Ferroviaire

Ouverture à la concurrence : ce que le secteur ferroviaire peut apprendre du transport aérien

L'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de passagers devient progressivement une réalité en France et prendra toute son ampleur début 2021. L'une des dernières « industries de réseau » à être libéralisée, le secteur ferroviaire peut tirer des leçons de la libéralisation d'autres secteurs comme celui du transport aérien.

Transports, Infrastructures & Mobilité n°521 p.48

TRM

Mesures sanitaires obligatoires. Un surcoût de 3 à 32 € par jour et par véhicule

Le Conseil national routier (CNR) a estimé dans une étude le coût des mesures sanitaires obligatoires pour les entreprises de transport de marchandises. Malgré la grande hétérogénéité des situations, le comité évalue le surcoût d'une situation intermédiaire autour de 13 € par jour, soit environ 2,5 % du prix de revient. Une enquête a par ailleurs été menée sur l'impact de la crise sur l'activité.

L'Officiel des transporteurs n°3026 p.6

4^e étude de conjoncture. Une reprise lente et fragile pour le TRM

Une amélioration significative de leur activité par rapport aux mois de confinement mais un climat d'affaires en deçà de l'avant-Covid-19. La nouvelle enquête de conjoncture de la FNTR – menée entre les 8 et 15 juin auprès d'un échantillon d'un millier d'adhérents – laisse apparaître « une fragilisation durable du secteur » (-40 % de chiffre d'affaires entre mars et mai).

L'Officiel des transporteurs n°3027 p.6